

**Groupe de travail animé par Franck Montaugé**  
**De l'usage des indicateurs de développement dans l'action publique et le débat citoyen**  
**Audition Jean-Paul Fitoussi le 1<sup>er</sup> mars 2016**

**Franck Montaugé :**

Monsieur Fitoussi, nous vous remercions beaucoup d'avoir accepté cette invitation. Permettez-moi d'abord de vous présenter.

Vous êtes économiste, Professeur des Universités; vous avez mené de nombreuses recherches et vous avez travaillé avec Edmund Phelps (prix Nobel d'économie en 2006) à une nouvelle théorie macroéconomique. Vous avez aussi été associé à la Commission du Plan présidé par A. Minc dont le rapport « Les défis de l'an 2000 » a été publié en 1994<sup>1</sup>.

Et vous avez participé avec deux autres prix Nobel, Stiglitz et Amartya Sen à la Commission sur la mesure des performances économiques, créée à l'initiative de l'ancien Président de la République Nicolas Sarkozy<sup>2</sup>.

Cette commission a été remarquée, son travail a été salué au niveau international. Le rapport de la commission « Sen, Stiglitz, Fitoussi », a alimenté les réflexions de notre groupe de travail.

D'autres recherches comme celles de FAIR (Forum pour d'autres indicateurs de richesse) regroupant des chercheurs comme Dominique Méda, Jean Gadrey...alimentent aussi les réflexions du groupe de travail.

Enfin il y a quelques mois, le Parlement a adopté une loi<sup>3</sup> sur ce sujet : des nouveaux indicateurs de richesse seront désormais chaque année intégrés dans la loi de finances, sous la forme de la publication chaque année, début octobre, d'un rapport. Le premier rapport sur ces nouveaux indicateurs a été publié à l'occasion de loi de finance pour 2016<sup>4</sup>. C'est une première étape importante pour nous.

---

<sup>1</sup> Sur ce point Jean-Paul Fitoussi tient à rappeler qu'Alain Minc a présenté son projet de rapport sans laisser la possibilité aux membres de la commission de réagir et d'exprimer leur point de vue sur ce rapport. C'est à ce moment-là que Fitoussi a décidé d'écrire *Le débat interdit* (*Le débat interdit monnaie, Europe, pauvreté*, Arléa : Paris, 1995) dans lequel il traite des dogmes européens, de la politique européenne de désinflation compétitive, du franc fort,... et de toutes ces « joyeusetés » (*sic*).

<sup>2</sup> À ce propos Fitoussi souligne que lorsque le Président Sarkozy lui a proposé cette commission, Fitoussi a souhaité d'emblée donner une dimension internationale à cette Commission qui autrement n'aurait pas eu de sens.

<sup>3</sup> Il s'agit de la loi n° 2015-411 du 13 avril 2015 visant à la prise en compte des nouveaux indicateurs de richesse dans la définition des politiques publiques. Elle comprend un article unique qui stipule : « *le Gouvernement remet annuellement au Parlement, le premier mardi d'octobre, un rapport présentant l'évolution, sur les années passées, de nouveaux indicateurs de richesse, tels que des indicateurs d'inégalités, de qualité de vie et de développement durable, ainsi qu'une évaluation qualitative ou quantitative de l'impact des principales réformes engagées l'année précédente et l'année en cours et de celles envisagées pour l'année suivante, notamment dans le cadre des lois de finances, au regard de ces indicateurs et de l'évolution du produit intérieur brut. Ce rapport peut faire l'objet d'un débat devant le Parlement* ».

La loi oblige donc le gouvernement non seulement à rendre compte tous les ans de l'évolution de ces nouveaux indicateurs de richesse et, mais aussi à évaluer l'impact des politiques publiques les plus importantes au cours de l'année écoulée à l'aune de ces nouveaux indicateurs.

<sup>4</sup> Rapport *Les nouveaux indicateurs de richesse*, publié fin octobre 2015. Le rapport comprend 10 indicateurs : le taux d'emploi ; l'effort de recherche ; l'endettement du pays ; l'espérance de vie en bonne sa santé ; la satisfaction dans la

Nous souhaitons avec notre groupe de travail poursuivre la réflexion avec une approche nous permettant de faire le lien entre ces indicateurs et l'action publique, c'est-à-dire les politiques publiques menées par l'État. Comment aller plus loin du point de vue institutionnel et également, du point de vue du fonctionnement de la démocratie, de l'association du citoyen à la question des politiques publiques, de leur évaluation, et éventuellement dans le meilleur des cas à la co-construction des politiques publiques. Il s'agit ici de la dimension participative qui renvoie à une notion du Bien commun, du contenu du contrat social, des bases à travers lesquelles « on fait société ».

C'est pour cette raison que nous avons créé ce groupe de travail dont le titre est un peu à la manière de ce que faisaient les anciens au XIX<sup>e</sup> siècle : *De l'usage des indicateurs de développement dans l'action publique et le débat citoyen*.

Mais, je vous cède, maintenant, volontiers la parole.

### Jean-Paul Fitoussi

Après avoir rendu son rapport, la Commission « Stiglitz Sen Fitoussi », la commission dite « SSF » devait continuer ses travaux en devenant une commission permanente. Le secrétaire général de l'OCDE insistait pour que la commission SSF puisse continuer ses travaux en étant logée à l'OCDE tout en conservant un statut de totale indépendance. Continuer nos travaux au sein de l'INSEE nécessitait deux millions d'euros. Or, au même moment, j'apprends de mon ami Cotis, Président de l'INSEE que le budget de l'INSEE venait d'être réduit de 2 millions d'euros !

Or l'une des recommandations dans le rapport que nous avons remis était **que les ressources des instituts nationaux de statistiques soient abondées**. Parce que cela représentait du travail supplémentaire, j'ai donc refusé que la commission poursuive son travail au sein de l'INSEE.

Or, il se trouve que d'autres pays étaient intéressés par ce travail ; l'OCDE tenait aussi tout particulièrement à la poursuite du travail de la commission « SSF ».

Un groupe de travail d'experts de haut niveau (Hight Level Expert Group) sur la mesure des performances économiques et du progrès social a donc été créé au sein de l'OCDE<sup>5</sup> avec pour mission de poursuivre les travaux de la Commission « SSF ».

Nous avons gardé le cœur de l'ancienne commission, nous l'avons élargi avec des personnes un peu plus jeunes, et nous continuons à travailler. **Nous devons remettre notre rapport à la fin de cette année.**

---

vie ; les inégalités de revenu ; la pauvreté en conditions de vie ; les sorties précoces du système scolaires ; l'emprunte carbone ; l'artificialisation des sols.

Ce premier rapport comporte également une seconde partie consacrée à l'évaluation des politiques publiques dans certains domaines : CICE et pacte de responsabilité et de solidarité (volet entreprises) ; pacte de responsabilité et de solidarité (volet ménages) et mise en place d'une prime d'activité ; plan très haut débit ; plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale ; réforme du collège ; loi relative à la transition énergétique pour une croissance verte.

<sup>5</sup> Créé en 2013, le Groupe forme un ensemble indépendant de spécialistes de renommée internationale, qui possèdent une vaste expérience de la mesure du bien-être et du progrès : Joseph E. Stiglitz, prix Nobel d'économie et professeur à l'Université Columbia ; Jean-Paul Fitoussi, professeur émérite à Sciences-Po Paris ; Angus S. Deaton, professeur à l'Université Princeton ; Martine Durand, chef statisticienne à l'OCDE ; Jil Matheson, *National Statistician* (directrice de l'Office national de statistique du Royaume-Uni) ; Thomas Piketty, professeur à l'École d'économie de Paris ; Walter Radermacher, directeur général d'Eurostat ; et Arthur A. Stone, directeur de l'*Applied Behavioral Medicine Research Institute* à l'Université Stony Brook.

Nous sommes assez fiers du travail que l'on a accompli parce que le premier rapport a eu un impact que l'on ne pouvait pas soupçonner, un succès incroyable dans tous les pays du monde.

Et pour une raison, au fond, évidente, qui est la suivante : si l'on ne sait pas mesurer la société, on risque de recevoir en retour « quelques claques électorales » (sic).

Cela s'est produit de nombreuses fois et une fois fut très amère, je veux parler ici du mandat de Monsieur Jospin. Je lui avais dit un mois avant les élections qu'il allait perdre ces élections. Pourquoi ? **Parce qu'il n'avait pas suffisamment tenu compte des inégalités qui se cachaient derrière le taux de croissance qu'il annonçait comme un résultat magnifique.**

Ces inégalités engendreraient chez les populations deux types de réactions :

- la première, du type : « il n'y en a que pour les riches »
- et la seconde : « ils nous mentent, ils truquent les statistiques ».

D'ailleurs, la plupart des enquêtes sur le degré de croyance des populations dans les statistiques publiques aboutissent très difficilement à 40%.

Les raisons en sont que le système statistique dont nous disposons est constitué de moyennes Or, personne ne se reconnaît dans des moyennes.

Il faut une autre mesure que la moyenne, on le sait. Si la croissance est forte et qu'elle ne bénéficie qu'à 1% de la population, elle n'intéresse personne. Ni les hommes politiques, ni les populations. Ce qui importe c'est une croissance qui bénéficie à l'essentiel de la population. Et tant qu'on ne mesure pas le phénomène d'inégalités de façon à saisir comment il impacte la mesure des autres déterminants du bien-être, tant qu'on ne le mesure pas de façon sérieuse, on passera à côté des réalités sociales.

Or, on parvient difficilement à mesurer les inégalités en termes de revenus et beaucoup plus difficilement encore en termes de richesses.

Piketty a fait un gros travail. Pour autant, il faut avoir conscience que tous les travaux sur la mesure sont imparfaits.

Le PIB est indicateur très imparfait ; nous le savions depuis le début et pourtant nous l'utilisons à défaut de pouvoir disposer d'une mesure plus parfaite que le PIB.

Les mesures des inégalités que nous proposons sont imparfaites.

D'abord parce que les inégalités sont multiples et parce qu'il n'y a pas qu'un seul critère d'inégalités.

Pour ma part, je préfère utiliser le critère du revenu des 80% de la population ; comparer les pays selon le critère des 80% les plus pauvres est intéressant car cela permet d'identifier qui bénéficie de la croissance et qui en est exclu.

#### **Revenu de la « vaste majorité »**

Le critère du revenu des 80% auquel Jean Paul Fitoussi fait référence, correspond *au revenu de la « vaste majorité »* (Vast Majority Income, VIM), indicateur de bien être mis au point en 2008 par deux chercheurs Anwar Shaikh et Amr Ragab, dans le cadre du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) (\*). Ce nouvel indicateur permettrait selon ses concepteurs de mesurer le bien-être à l'échelle internationale.

« Ce nouveau mode de calcul présente l'avantage de réunir au sein d'un même critère les indices de revenus et d'inégalités. Jusqu'à présent, ces deux indices sont calculés séparément, par l'intermédiaire respectivement du taux de croissance et du coefficient de Gini (\*\*). Or, les chercheurs partent du constat selon lequel la mesure de la pauvreté proposée actuellement ne permet pas de comparer avec suffisamment

de précision les inégalités de revenus à l'échelle internationale, dans la mesure où ces calculs sont effectués sur la base de moyennes. Une moyenne a un impact négatif sur la représentativité de la situation d'une grande partie de la population concernée. En effet, la prise en compte des revenus appartenant aux individus les plus riches d'un pays fausse la moyenne nationale des revenus par habitant, dans la mesure où les extrêmes déplacent les données concernant la majeure partie de la population de ce même pays.

Ainsi, le calcul du VMI consiste à écarter des mesures les revenus par habitant qui ne sont pas caractéristiques du pays concerné, en ne prenant en compte que les premiers 80% de la population de chaque pays pour déterminer un revenu par habitant plus représentatif que le revenu moyen calculé habituellement par rapport à l'ensemble des revenus constatés. Pour obtenir le VMIR (Vast Majority Income Ratio), ce revenu est ensuite rapporté au revenu moyen calculé d'après l'ensemble de l'échantillon. Ce nouvel indice est compris entre 0 et 1 ; 0 lorsque l'on observe une inégalité parfaite, et 1 lors d'une parfaite égalité ».

(\*) Policy research brief n°7, [The Vast Majority Income \(VMI\) : A New Measure of Global Inequality](#), mai 2008.

(\*\*)[2] Indicateur d'inégalité qui mesure l'écart entre l'état d'une répartition à un moment donné et une situation d'égalité parfaite

*Observatoire des inégalités*

Autre critère, le revenu médian. Le revenu médian est le revenu tel que la moitié de la population gagne plus et l'autre moitié gagne moins.

La comparaison entre le revenu médian et le revenu moyen est très utile. Car le revenu moyen peut augmenter alors que le revenu médian reste stable. Si les 1% de la population les plus riches voient leur revenu multiplié par 10, le revenu moyen augmente mais le revenu médian lui, ne change pas.

Donc l'une des mesures adéquates des inégalités est l'écart entre le revenu moyen et le revenu médian.

Reste qu'il faut aussi pouvoir mesurer la fortune, autrement dit la richesse ou le patrimoine. Or, nous nous heurtons à un problème statistique réel car peu de pays ont une comptabilité de la richesse ; la comparabilité entre pays demeure donc limitée – même si les grands pays en ont une.

Or, l'on sait aujourd'hui que si les inégalités n'ont cessé de croître dans la dimension « revenus », elles ont cru encore davantage dans la dimension richesse (patrimoine).

**J'avais proposé que le Sénat fasse une séance par an pour se prononcer sur l'état des inégalités en France ;** et ce de façon à mieux comprendre la société.

Il faut que les gens se reconnaissent dans les statistiques qu'on leur propose. Les statistiques ne sont autres qu'un miroir, le miroir de la société. Et si les gens se voient déformés dans ce miroir, ils penseront que l'on se moque d'eux.

Je m'étais intéressé à cette question de manière concrète dans un livre que j'avais fait avec Pierre Rosanvallon : *le nouvel âge des inégalités*<sup>6</sup>. On y montrait que, lorsque les statistiques étaient rudimentaires, les gens se reconnaissaient davantage en elles ; alors que lorsqu'elles sont devenues plus nombreuses et beaucoup plus raffinées, les gens ne s'y reconnaissaient plus. C'était inquiétant.

<sup>6</sup> *Le nouvel âge des inégalités*, avec Pierre Rosanvallon, Le Seuil, 1996, 231 p.

En même temps, c'est cela qui sépare « les trente glorieuses » des années qui ont suivi. Au cours des trente glorieuses la moyenne se rapprochait de la médiane, ensuite elle s'en est écartée.

Dans son rapport, la Commission « SSF », propose de trouver des indicateurs d'inégalités que les gens partagent.

Parce que, comme vous, nous pensons qu'il importe de discuter de ces questions avec les populations concernées, car ce sont elles qui vivent ce problème et qui savent à quel point cela influe négativement sur leur vie.

**Ce qui est vrai pour les inégalités est vrai pour l'ensemble des indicateurs.** Il faut essayer de discuter avec les populations pour savoir ce qu'elles aimeraient connaître de la société, et de la société dans laquelle elles aimeraient vivre ; ce qu'elles aimeraient connaître pour pouvoir se repérer, y compris dans l'échelle sociale. Pour l'instant il est difficile de se reconnaître dans l'échelle sociale en raison de la rapidité avec laquelle disparaît la classe moyenne. C'est vraiment difficile.

Je crois que de ce point de vue-là, il faut donner les moyens aux personnes de s'évaluer dans l'échelle sociale.

On peut améliorer la comptabilité nationale en prenant en compte des inégalités. Mais on peut aller au-delà ; **on peut améliorer le système de la comptabilité nationale en mesurant mieux la production publique, les services publics.**

Ce qui est aberrant c'est que nous mesurons les services publics par la dépense.

**La production de santé**, c'est la dépense de santé. Ce qui a pour conséquences que la production de santé aux États-Unis est la plus élevée du monde alors que les États-Unis ne sont pourtant pas un pays particulièrement bien soigné.

Or, jusqu'à présent, personne ne s'est intéressé à mesurer les effets des politiques de santé sur la qualité du produit « santé » qui est livré aux populations ; comme si de tels indicateurs n'existaient pas. Cela est faux car il existe : les taux de mortalité, les taux de mortalité à différents âges. Il existe au contraire beaucoup d'indicateurs concrets permettant de mieux mesurer la production de santé.

Même chose pour **la production d'éducation**. On mesure les dépenses d'éducation mais pas la production d'intelligence. Donc on se réfère à d'autres tests par exemple le test de PISA, même si cela est imparfait.

On ne mesure pas non plus **la production domestique**.

La production domestique permet de prendre en compte le fait que les parents s'occupent ou non des enfants ; de savoir comment ils éduquent leurs enfants.

Or, si les parents n'éduquent pas eux-mêmes les enfants en faisant appel à quelqu'un d'autre, le PIB augmente alors que s'ils les éduquent eux-mêmes le PIB baisse.

Donc il y a des imperfections. **Et on doit mesurer le PIB non marchand.**

Aux États-Unis par exemple, on est allé très loin, puisque l'on a mesuré la production de lait des femmes. Et celle-ci est très importante, pas du tout marginale.

Selon l'étude que nous avons faite, **la production non marchande** qui représente le service, le divertissement, la cuisine, regarder ensemble la TV, jouer aux cartes, éduquer les enfants... atteint 30% du PIB. Ce n'est pas rien !

**F. Montaugé** : Aux États-Unis aussi?

**JP. Fitoussi** : Oui, même aux États-Unis.

**F. Montaugé.** : Et cela représente 30% dans un pays comme le nôtre.

**JP. Fitoussi** : Bien sûr !

**La 2<sup>ème</sup> direction de nos travaux s'intéresse à la mesure du bien-être**, ce que nous avons appelé la « Qualité de la vie ».

Il y a des études subjectives qui ont été faites entre un village américain et un village français, tout à fait similaires.

Les femmes américaines passaient beaucoup plus de temps que les femmes françaises à faire la cuisine et à s'occuper des enfants mais elles détestaient cela, alors que les femmes françaises y passaient beaucoup moins de temps mais adoraient cela.

Ce qui signifie que les indicateurs de bien-être subjectifs varient dans le temps et dans l'espace.

**En ce qui concerne la mesure du bien-être, il y a deux écoles :**

- une école qui fonde cette mesure sur des déterminants objectifs de bien-être ;
- et une école qui fonde ces mesures sur des déterminants subjectifs du bien-être.

En gros, et en ce qui concerne les déterminants subjectifs, l'hypothèse est faite que les gens savent mieux s'ils sont heureux ou s'ils ne le sont pas. Ils le savent mieux que les chiffres que vous pourriez leur donner avec des déterminants objectifs.

Mais il y a quand même un vrai débat sur cette question.

Par exemple, Amartya Sen ne supporte pas l'approche subjective du bien-être. Il donne souvent cet exemple : il y a beaucoup de petites villes en Inde où les femmes travaillent de 12 à 14h par jour, se déclarent heureuses et en bonne santé ; de leur côté, les hommes passent leur temps au café et se déclarent malheureux et en mauvaise santé...

**En ce qui concerne les déterminants objectifs du bien-être**, ils sont assez bien mesurables.

**Le premier déterminant c'est l'éducation.**

**Le deuxième déterminant, c'est l'emploi.**

Il s'agit d'un déterminant d'autant plus essentiel que toutes les études ont constaté que le coût du chômage est beaucoup plus élevé que la seule perte de revenu due au chômage. Le chômage est un vrai malheur... C'est un vrai malheur qui conduit à toutes sortes d'effets collatéraux, tels que divorce, maladie, problèmes psychologiques, alcoolisme...et tout ce que l'on peut imaginer encore...

C'est un déterminant de bien-être qui dépend aussi de la qualité de l'emploi.

Ce qu'il faudrait pouvoir mesurer, c'est non seulement l'emploi global, le fait qu'il n'y ait pas de chômage, mais aussi **la qualité de l'emploi**. S'il s'agit d'un emploi précaire évidemment il y a perte de qualité ; si c'est un emploi qui ne laisse aucune autonomie au salarié, il atteint là aussi l'un des déterminants objectifs du bien-être.

**Le troisième déterminant** –il y en a beaucoup d'autres, mais je vais vraiment souligner les déterminants essentiels–, **c'est la sécurité économique.**

**De ce point de vue, avec Joseph Stiglitz, nous pensons qu'avant de procéder à une réforme, il faut d'abord analyser les raisons pour lesquelles le système actuel a été mis en place. Et en deuxième lieu, tenir compte de l'effet sur la sécurité économique que cette réforme aura.**

Certaines réformes seraient soit disant favorables à l'emploi parce qu'elles l'augmenteraient à une décimale près...

Or, et c'est ce qui est incroyable dans la situation actuelle, les « modernes » viennent avec des propositions les plus vétustes qui soient et qui ont été contredites par 500 000 études : sur l'effet de l'indemnisation du chômage, sur l'effet du contrat de travail, sur l'effet de la baisse des charges sociales etc... Objectivement on s'est aperçu que tous ces effets-là, ne représentaient rien, c'était « peanuts » sur l'emploi.

À ce propos, je me souviens d'avoir vécu un petit incident à New York, il y a quelques temps. Une école anglaise produisant des statistiques dans ce domaine ne cessait de publier des études pour dire « regardez comme les variables de protection sociales, de fiscalité etc... sont importantes pour l'évolution de l'emploi ». Lors d'une remise d'un livre que l'on offrait à Phelps, j'ai été confronté à une personne qui présentait ces résultats.

Or, en statistiques vous avez des effets qui peuvent être significativement différents de 0, mais il faut mesurer aussi l'importance de cet effet. Il faut mesurer à la fois la significativité et la variance des effets.

Du point de vue de la significativité, les résultats étaient bons.

Du point de vue de la variance, j'ai montré qu'en réalité en faisant une analyse de la variance qu'ils n'avaient pas faite, que toutes leurs variables n'expliquaient que seulement 0,5 d'une évolution du chômage de 400% ! Je leur ai dit : « Arrêtez s'il vous plaît ! Soyez raisonnables ! Vous n'allez pas torturer les gens pour créer des effets de second ordre de ce type-là ! ».

**F. Montaugé :** Des effets à la marge.

**JP. Fitoussi :** Oui, et en réalité des effets qui parfois sont positifs, parfois sont négatifs mais qui n'ont pas grand effet sur le problème de fond. **Sauf sur le bien-être car tout cela réduit évidemment la sécurité économique. Et la sécurité économique c'est la capacité à se projeter dans le futur.**

Or réduire la sécurité économique et donc la capacité à se projeter dans le futur a un effet sur la dimension écologique du problème. Je m'explique.

Si vous ne disposez de sécurité économique, vous ne saurez pas de quoi demain sera fait, donc l'écologie n'est pas votre préoccupation première, vous n'aurez pas de quoi éduquer vos enfants, et vous n'aurez pas de quoi participer à la taxation d'un certain nombre de biens qui produisent des nuisances.

**Donc les inégalités et l'insécurité économique sont des obstacles à un développement apaisé de l'écologie.**

Et s'il existe jusqu'à aujourd'hui des débats sur l'écologie, à mon avis, ils résultent du problème de la sécurité économique et du problème des inégalités, car autrement, je ne vois pas pourquoi les gens seraient hostiles à l'écologie.

Il y a aussi comme **déterminant du bien-être la sécurité physique**.

On l'a compris malheureusement cette année, en France. C'est un déterminant très important du bien-être. Il a un effet paradoxal sur le PIB. Plus la société est violente, plus le PIB augmente. Et l'on comprend bien qu'il y a quelques distances à prendre avec certaines mesures. Par exemple, si le tsunami a entraîné une croissance plus forte dans les îles, le bien-être des populations n'en a pas été amélioré, au contraire.

Il y a aussi **dans les déterminants objectifs du bien-être, la pollution** qui a un effet immédiat sur les personnes, sur la santé des personnes, sur les enfants.

**F. Montaugé** : Vous mettez donc la santé au rang des déterminants du bien-être.

**JP. Fitoussi** : Au rang des déterminants objectifs du bien-être. Évidemment, c'est un déterminant essentiel du bien-être.

Ensuite, il y a **les déterminants subjectifs** dont on a parlé, qui consistent à interroger les gens en leur demandant comment ils évaluent leur propre vie : « Que pensez-vous de votre vie » ?

Cela peut être une question qui est ajoutée dans les questionnaires que les instituts de statistiques envoient aux ménages.

On peut très bien avoir des indications subjectives sur la façon dont les gens ressentent la situation dans laquelle ils se trouvent. C'est important d'avoir ces indications car on ne fait pas le bonheur des gens malgré eux.

Enfin **la troisième direction c'est la nature**.

Mais il nous faut en même temps comprendre que nous vivons dans des systèmes interconnectés où l'économie, le politique, la société, la nature n'existent pas en soi. Il s'agit d'un seul et même système ; nous le divisons par paresse, et par souci de pédagogie ; mais nous risquons de perdre l'essentiel en séparant toutes ces dimensions.

Le GIEC joue un rôle absolument essentiel.

Il a produit des études robustes, techniques, concrètes et l'on devrait pouvoir se servir des indicateurs que donnent les GIEC.

Mais, pour les économistes, avoir une vision de la nature, suppose de pouvoir disposer de l'équivalent monétaire de la nature. Autrement dit, la nature combien ça coûte ?

C'est difficile, on y réussit partiellement. Mais ce n'est pas évident.

Par contre d'un point de vue qualitatif, on sait faire l'analyse des politiques économiques sur la soutenabilité du pays.

**Sur la soutenabilité du pays : il y a ce qu'on peut appeler le bilan de la nation.**

Au passif du bilan de la nation, vous avez la dette publique et la dette privée.

À l'actif du bilan de la nation, il y a **les actifs intangibles** au premier rang desquels **la démocratie**.

En gros, on sait très bien que le système est d'autant plus robuste que les populations adhèrent à la démocratie et qu'au contraire il se détruit de l'intérieur lorsque les populations prennent une distance par rapport à la démocratie.

C'est un actif intangible, alors tous mes amis sont d'accord avec moi, ils savent que cela va être difficile à mesurer. Mais on peut avoir une échelle de mesure qualitative qui permette d'obtenir une mesure de l'actif intangible. Ce que l'on ne pourra pas faire c'est additionner cet actif intangible aux autres actifs.

**Il y a un second actif intangible, c'est le capital social.**

C'est-à-dire les réseaux, les relations, la vie sociale. C'est là que l'on s'aperçoit que l'un des effets collatéral de l'emploi c'est qu'il intègre les gens dans la vie sociale et qu'il augmente le capital social. Mais il y a plus encore dans le capital social ; il y a la confiance, et on sait la mesurer.

Dans une société de défiance le capital social est réduit à presque rien, dans une société de confiance au contraire la société est dynamique et les gens se font confiance les uns aux autres, et ça marche, notamment pour l'innovation. C'est donc quelque chose de très important.

**Il y a un autre actif, c'est le capital humain.**

On sait le mesurer. La façon la plus facile de le mesurer c'est par le nombre d'années d'étude. Mais ce n'est pas la meilleure. Et il n'est pas impossible de trouver une mesure du capital humain.

Et il y a encore **le capital économique privé et le capital économique public.**

Je donne ce bilan pour faire un exemple.

Supposez que l'on conduise des politiques très restrictives pour réduire la dette publique et que l'on parvienne à la réduire d'1 point, ou de 2 points au passif du bilan de la nation.

**Ce faisant, on détruit du capital économique public et privé. On détruit du capital humain. On détruit du capital social. On détruit du capital environnemental car on ne se donne plus les moyens de réparer la nature.**

De sorte que si vous avez en face de vous le bilan de la nation, vous vous dites : les politiques que l'on a poursuivies jusqu'à présent ont rendu les français plus pauvres alors qu'elles voulaient les rendre plus riches.

J'en suis persuadé.

Le capital humain détruit dans cette crise est quelque chose d'incroyable. Les pays qui ont 60% de jeunes au chômage... C'est terrible le capital humain que l'on a détruit. Et cela a des effets de long terme, et pas des effets de court terme.

La confiance que l'on a détruite, la confiance dans les institutions que l'on a détruite est une mesure de la montée des extrémismes en Europe. Il n'y a plus de confiance. On a peut être gagné 1 point au passif de réduction de la dette publique ou du déficit public mais on a perdu 20 points à l'actif sur toutes les autres catégories d'actifs que l'on a mis à la casse.

**F. Montaugé** : Peut-être aussi car on ne mesure pas ?

**JP. Fitoussi** : Notre philosophie est que : ce que l'on mesure détermine notre action.

Si on ne sait pas combien on détruit de capital humain, on ne pourra jamais le prendre en compte.

Si on ne sait pas combien on détruit de capital social, on ne pourra jamais le prendre en compte.

Mais si un gouvernement quel que soit son inspiration doctrinale constate que son action détruit du capital social, détruit du capital humain, il réfléchira à deux fois avant d'agir.

Pour cette raison, il est vraiment urgent d'avoir ce système de mesures.

C'est à notre portée. Il y a des progrès considérables qui ont été faits, tous les pays s'y sont mis.

Dans notre groupe d'experts de haut niveau (H. L. E. G.) de l'OCDE, nous sommes en relation avec tous les pays : le Canada, la Nouvelle Zélande, le Maroc, Israël, l'Allemagne... Tous les pays s'accordent sur le fait qu'il s'agit là d'une priorité, mais cela prend du temps et ne colle pas très bien avec les rythmes électoraux.

**F. Montaugé :** Très bien. Merci beaucoup Monsieur Fitoussi.

Donc si j'ai bien compris le rapport dont vous annoncez la parution d'ici la fin de l'année, c'est le rapport de ce groupe à haut niveau sous l'égide de l'OCDE ?

**JP. Fitoussi :** Ce n'est pas sous l'égide de l'OCDE, c'est un rapport présidé par Stiglitz et moi-même et l'OCDE abrite ce groupe de travail. Les mots ont de l'importance, l'OCDE abrite ce groupe de haut niveau. Ce n'est pas un groupe de l'OCDE.

**F. Montaugé :** C'est en effet important de préciser les choses.

Si je comprends bien, par rapport à l'objet de notre groupe de travail, on va retrouver dans ce rapport des propositions d'indicateurs relatifs...

**JP. Fitoussi :** Nous ne pouvons pas aborder toutes les questions, car il s'agit d'un travail tout à fait considérable. Nous nous consacrons à une série de questions essentielles comme celles des inégalités, à la question des inégalités d'opportunité dont je n'ai pas encore parlé. On traitera aussi de la confiance, des mesures subjectives du bien-être etc....

**F. Montaugé :** Je vais passer la parole à mes collègues et aux attachés parlementaires et conseillers de groupe qui souhaitent s'exprimer.

Juste un point par rapport aux objectifs de notre groupe de travail tel que je l'ai exposé il y a quelques instants.

Comment voyez-vous l'étape d'après, c'est-à-dire l'articulation entre la production de ces indicateurs relevant d'une approche qui vous est propre, et que je trouve personnellement très intéressante, et les politiques publiques ?

**JP. Fitoussi :** La prochaine étape consiste à mesurer l'effet des politiques sur ces indicateurs. On sait le faire. On fait des corrélations, on fait des petits modèles. L'essentiel est d'avoir les indicateurs. Une fois qu'on a les indicateurs et que l'on veut déterminer une politique publique, par exemple, construire un aéroport à tel endroit, on peut mesurer les effets de cette construction sur les indicateurs de bien-être que nous venons de déterminer. Et cela, on sait parfaitement le faire.

**F. Montaugé :** Vous faites référence à un projet particulier...? Trêve de plaisanterie...

Cela me permet d'évoquer un point qui est celui des niveaux de l'action publique. Il y a l'État, le stade supranational, européen, mais aussi le local, la commune.

Cette approche permet aussi un usage et utilisation des indicateurs pour l'évaluation des politiques locales et territoriales.

**JP. Fitoussi** : J'ai été contacté par Monsieur Feltes. Je n'ai pas travaillé sur le sujet car c'était trop.

On a répondu à votre question sur l'action publique.

On sait que l'éducation c'est ce qui fait la croissance de demain, le capital humain, c'est ce qui fait la croissance de demain.

Si on a une mesure de l'éducation, alors on aura le résultat et on saura quelle politique conduire. La politique doit avoir cet objectif.

Si vous avez une politique qui détruit du capital humain, vous devez vous dire « laissons tomber cette politique ! Ça ne va pas ! ». Si en plus elle n'atteint pas ses objectifs, et qu'elle détruit du capital humain alors on ne voit pas qui va rembourser la dette.

**M. Bourquin** : Votre postulat sur la nécessité de mesurer les inégalités est quelque chose d'essentiel.

On est une société qui fabrique des inégalités et celles-ci prennent une ampleur considérable.

Et l'idée que le Sénat consacre une séance par an à la question des inégalités me paraît être une excellente idée.

**JP. Fitoussi** : J'aimerais beaucoup que le Sénat le fasse.

**M. Bourquin** : N'y-a-t-il pas en tout état de cause, surdétermination des critères financiers sur tous les autres critères.

PSA est implanté près de ma commune. Elle a versé 2000 € à chaque salarié et a arrêté les retraites « chapeau ». Et cela semble aller mieux.

L'entreprise a perdu plusieurs milliers d'emplois, fermé des sites...et on nous a expliqué que si on n'avait pas mené cette politique, il n'y aurait peut-être plus de PSA.

Peut-être que c'est vrai, mais peut-être que ce n'est pas vrai...

Et pour cette raison, j'aimerais pouvoir disposer d'indicateurs. Et en tant qu'élu local (je suis maire), j'aimerais bien avoir des indicateurs sur des questions aussi fondamentales.

Par exemple, lorsqu'une ville met en place une politique culturelle, cela améliore la convivialité de la ville et les gens le ressentent. Mais aujourd'hui, les indicateurs financiers sont surdéterminants par rapport à d'autres indicateurs.

**JP. Fitoussi** : Oui, vous avez raison parce qu'on a décidé de mettre l'économie sous le contrôle des marchés financiers.

On l'a décidé, on aurait pu ne pas le décider.

Vous le savez bien, si on s'impose des contraintes, les marchés financiers vont tout de suite nous surveiller et spéculer sur ces contraintes. Si, au contraire, on ne s'impose pas de contraintes, ils ne

s'en préoccupent pas, comme c'est le cas au Japon et aux États-Unis qui ont des déficits infiniment plus grands.

Maintenant il y a un deuxième point qui me paraît très important sur le rôle financier c'est que comme la pub le dit, « c'est parce qu'on le veut bien ».

Si, aujourd'hui, on était un peu plus intelligent, on pourrait se dire que jamais le contexte n'a été aussi bon pour l'économie réelle. Jamais !

Cela fait très longtemps que je suis économiste, trop longtemps, et jamais le contexte n'a été aussi bon. Les taux d'intérêts sont à 0% et des rendements à 10% sur toute une série d'investissements. C'est-à-dire que l'on peut se financer comme on veut.

En quoi c'est une contrainte financière ? Vous voyez ce que je veux dire ?

Pourquoi on n'investit pas ?

Pourquoi est-ce qu'on a peur d'investir dans la rénovation urbaine ?

Pourquoi est-ce qu'on a peur d'investir dans l'éducation ?

Pourquoi est-ce qu'on a peur d'investir dans les universités ?

Alors que l'on sait que le taux de rendement sur 10, 20 ans de ces investissements est très très élevé, c'est le plus élevé que l'on connaisse.

Par exemple, ce qui a boosté la productivité pendant les 30 Glorieuses ce sont les investissements dans les infrastructures et notamment dans les infrastructures de transports. Or, aujourd'hui on a des infrastructures de transports qui sont vétustes.

L'Europe n'est pas intégrée territorialement. Autrefois pour aller de Rome à Berlin, il fallait passer par Düsseldorf. Et aujourd'hui, cela n'a pas changé. C'est toujours le cas.

Pourquoi ne fait-on pas des investissements au moment où ils sont les plus rentables ?

Pourquoi n'investit-on pas dans les nouvelles technologies de l'environnement et de l'énergie, pour créer des investissements de masse dans ces technologies dont on sait qu'elles seront éminemment rentables dans le très long terme ?

**F. Montaugé** : L'Europe est très déficiente sur ce plan-là.

**JP. Fitoussi** : L'Europe n'a aucun retard pour une fois, mais elle n'investit pas. Elle reste totalement à l'écart. Les Chinois investissent plus que les Européens.

**M. Bourquin** : La Corée ?

**JP. Fitoussi** : Les Coréens ont compris. C'est-à-dire la priorité des priorités chez les Coréens c'est l'éducation. Ils ont mis le maximum sur l'éducation. C'est impressionnant à quel point ils ont des bons élèves ! Mais parce qu'ils y ont mis les moyens, et donc ils ont une croissance très forte.

Donc là, on a les moyens de reprendre le pouvoir sur le financier. Faisons-le !

Enfin, il faudra faire quelques réformes constitutionnelles à l'échelle européenne. On ne peut pas continuer longtemps à emprunter dans une monnaie sur laquelle on n'a aucun contrôle. C'est cela qui rend les pays vulnérables. Si on empruntait dans notre monnaie, si l'euro devenait notre monnaie, et on ne voit pas pourquoi elle ne deviendrait pas notre monnaie, alors il n'y aurait aucun problème du type de ceux que l'on a connus jusqu'à présent.

**F. Montaugé** : Vous considérez qu'il n'y a pas de monnaie européenne ? C'est ce que vous dites ?

**JP. Fitoussi** : Je dis que l'on est dans une situation de pays qui emprunte dans une devise étrangère, en gros. On n'emprunte pas dans une monnaie sur laquelle on a le contrôle. C'est très différent d'emprunter, en dollars, en yen. C'est très différent !

**M. Bourquin** : C'est le défaut originel de l'Euro.

**JP. Fitoussi** : Oui, on n'avait pas pensé que la fin des banques centrales nationales nous laissait orphelins.

**M. Wargnies** : Vous avez beaucoup insisté sur la destruction du capital liée à la crise financière de 2007-2008. Est-ce que justement vous réfléchissez sur des indicateurs avancés des crises financières ? Beaucoup d'observateurs ont été surpris de l'arrivée de cette crise qui a fait d'énormes dégâts aux États-Unis d'abord et en Europe ensuite. Ne peut-on pas disposer d'indicateurs dans des modèles (vous avez fait référence à la modélisation tout à l'heure), qui nous alerteraient sur l'éventualité d'une crise financière grave?

**JP. Fitoussi** : Il est très difficile de prévoir quand les crises vont advenir. Il est assez facile de savoir si une crise va advenir.

Et on savait que la crise allait advenir, pour une raison liée au rapport entre le loyer et le prix du logement aux États-Unis. Il y a des économistes qui l'avaient dénoncé dès 2004, 2005.

De toute façon, il n'est pas possible de continuer comme ça. Il va y avoir encore une crise immobilière de grande ampleur, mais quand ? On ne sait pas.

Quant aux destructions du capital humain dont j'ai parlé, elles ne sont pas dues à la crise financière, elles sont dues aux politiques que l'on a conduites spécifiquement en Europe, parce que dans d'autres pays, les dégâts ont déjà été réparés, pas totalement, mais en partie. Les États-Unis sont revenus en plein emploi.

**M. Bourquin** : En augmentant les déficits ?

**JP. Fitoussi** : Oui, mais ce n'est pas leur problème.

Est-ce que c'est le problème du Japon d'augmenter ses déficits et sa dette ? Il paie dans sa propre monnaie.

Nous c'est notre problème, on ne paie pas dans notre propre monnaie.

**F. Montaugé** : Avant de vous remercier, une remarque, j'ai lu une synthèse de votre ouvrage « Le Théorème du lampadaire » ; il reprend tous ces thèmes ?

**JP. Fitoussi** : Oui il reprend tous ces thèmes ; il passe en revue toutes les crises.

La crise de la théorie économique, la crise financière, la crise européenne et la crise de la mesure.

**F. Montaugé** : Le chapitre 7 sur les modes de quantification rejoint complètement l'objectif qui est le nôtre.

J'aurais une dernière question :

Pensez-vous que le système éminemment consumériste sur lequel est bâti et fonctionne aujourd'hui le capitalisme est problématique ?

Votre travail nous amène à réfléchir et à concevoir des indicateurs qui donnent un sens particulier à ce que j'appelle le pacte social, mais la question de fond, n'est-elle pas celle de la refonte du pacte social ?

Sur quels éléments reconstruit-on un pacte social ?

N'est-on pas dans la même situation que dans celle de l'après-guerre, qui à sa manière avec le Conseil national de la résistance, la sécurité sociale etc... a su inventer un pacte social de solidarité ?

Est-ce que l'on n'est pas aujourd'hui une situation comparable de refondation du pacte social, de la République et de ses valeurs ?

**JP. Fitoussi** : Il me semble que l'on est obligé de le faire. On ne peut pas y échapper, ou c'est la situation qui nous échappera totalement. L'on doit considérer qu'il y a un certain nombre d'objectifs communs qui sont les nôtres, qui concernent nos enfants, nos petits-enfants, qui concernent la nature, la soutenabilité...

**Il y a un autre indicateur dont on a besoin : il s'agit de la distance critique qui nous sépare de la survenue d'une crise climatique forte.** Cela sera un chiffre, un nombre, une métrique non monétaire. Il est essentiel de le connaître avant « que tout cela nous explose à la figure ».

Mais, vous avez raison, c'est maintenant qu'il faut refonder un pacte social.

Mais, je suis un peu désespéré, car je me demande si l'on a les moyens de refonder un pacte social dans le cadre des contraintes qui sont les nôtres ?

**F. Montaugé** : C'est la question que l'on se pose tous, mais on n'a pas le droit au désespoir...

**Fitoussi** :

J'étais sûr quand Hollande a été élu, qu'il commencerait par l'Europe... Et qu'il serait suivi par pleins d'autres...

Actuellement c'est Matteo Renzi, mais Renzi sans aucun soutien.

**M. Bourquin** : C'est l'Allemagne qui bloque.

L'Allemagne et les institutions européennes sont hypocrites, elles bloquent tout, et empêchent de faire beaucoup de choses, de créer des entreprises...

Remerciements.

**Propositions :**

---

- ⇒ **Sanctuariser le budget de l'INSEE ;**
  
- ⇒ **Le Sénat devrait consacrer chaque année un débat en séance publique sur l'état des inégalités en France ;**
  
- ⇒ **Toute réforme visant l'emploi doit d'abord procéder à une analyse des raisons pour lesquelles le système actuel a été mis en place. Et en second lieu, tenir compte de l'effet sur la sécurité économique que cette réforme pourrait avoir.**